

16^e OPEN RAPIDE DE CAUDÉРАН

RÉGLEMENT DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Association AGJA-ÉCHIQUIER-AQUITAINE organise

Le 16^e OPEN RAPIDE DE CAUDÉРАН

Lundi 8 mai 2024

Espace Philippe Rossetti
232-234 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
33200 Bordeaux-CaudéРАН

Cet open est couplé avec le « rapide jeunes de CaudéРАН » qui se joue en parallèle dans les mêmes locaux. Le rapide jeunes accueille les joueurs nés en 2010 et après. Toutefois les jeunes nés en 2010 et après seront admis s'ils le souhaitent à participer à l'open principal s'ils ont un classement ELO rapide FIDE ou ELO FIDE supérieur à 1700 (ou par décision de l'organisateur).

ARTICLE 2 RÉGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE, 93^e Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicables au 1er janvier 2023
- L'article A5 de l'annexe A « Parties en cadence rapide ». Le délai de forfait est de 10 minutes
- Le tournoi est réservé exclusivement aux licenciés FFE et aux joueurs étrangers classés FIDE
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence. Le classement utilisé pour les appariements sera par ordre de priorité pour chaque joueur :
 - 1/ Le classement Elo Rapide FIDE, car le Elo Rapide FFE n'est plus publié pour les joueurs ayant un Rapide FIDE, à défaut
 - 2/ Le classement Elo FIDE, car la FIDE utilise ce classement comme estimation dans le calcul des non-classés Rapide, à défaut
 - 3/ Le classement ou l'estimation Elo Rapide FFE

ARTICLE 3 HORAIRES

- Ouverture : 08h45
- Fin du pointage : 09h30
- Ronde 1 : 10h00
- Ronde 2 : 10h50
- Ronde 3 : 11h40
- Pause déjeuner 12h20 à 13h00
- Ronde 4 13h00
- Ronde 5 : 13h50
- Ronde 6 : 14h40
- Ronde 7 : 15h30
- Remise des prix : 16h45

ARTICLE 4 CADENCE

- 15 minutes + 5 secondes par coup

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

- GM/MI : gratuit
- MF : 10€
- Seniors : 18 € Jeunes (<20 ans) : 9 €
- Seniors AGJA : 10€ Jeunes AGJA (<20 ans) : 5 €

ARTICLE 6 DÉPARTAGES

Le départage des ex-æquo sera réalisé en appliquant successivement :

- Buchholz tronqué
- Performance

ARTICLE 7 PRIX

- 1800 € de prix seront distribués, non cumulables (excepté le Trophée « famille »)
- Si un joueur peut prétendre à plusieurs prix, il recevra le prix le plus élevé.
- Prix aux 6 premiers du tournoi principal
- Prix par catégorie (- de 2000, - de 1800, - de 1600, Féminin, Vétéran, Jeune)
- Trophée « Famille » : classement par cumul des meilleurs résultats d'un enfant (2010 et après) dans le tournoi jeunes (ou le tournoi principal) et d'un ascendant dans le tournoi principal
- Les prix seront affichés avant la fin de la quatrième ronde

ARTICLE 8 ARBITRAGE

Arbitre tournoi principal : Pierre Lapeyre Arbitre Fédéral Elite 2

ARTICLE 9 JURY D'APPEL

Un jury d'appel pourra être constitué si besoin. Il sera composé d'un arbitre, d'un représentant de l'organisation et d'un représentant des joueurs.

ARTICLE 10 DIVERS

- Une salle d'analyse est mise à disposition : analyse et blitz interdits dans la salle de jeu
- Interdiction à un joueur d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie
Eviter toute discussion et toute lecture suspecte
- Interdiction de fumer dans l'aire de jeu
- Tout forfait doit être justifié et signalé à l'arbitre avant l'appariement suivant.
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement, deux avertissements entraînent l'exclusion du tournoi et le dépôt d'une plainte à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné
- Buvette installée au rez-de-chaussée loin de la zone de jeu

ARTICLE 12 ENGAGEMENT

Tous les participants s'engagent, en s'inscrivant, à respecter le présent règlement et la charte des joueurs et joueuses d'Échecs.

L'organisateur,
Alain MAILLER

L'arbitre,
Pierre LAPEYRE